

## CITOYEN OU PERSONNE?

Revenons sur la *Charte des droits fondamentaux* qui a été adoptée au sommet de Nice ce début décembre sous la houlette de la Présidence française de l'*Union Européenne*, c'est-à-dire de l'ineffable tandem Chirac-Jospin.

Cette charte voudrait être une référence commune et pourrait devenir le préambule d'une constitution européenne. Elle remplace la conception républicaine du citoyen par la notion de personne humaine: au lieu des citoyens qui naissent et demeurent libres et égaux en droit, la Charte dispose que toutes les personnes sont égales en droit.

Sous la «*pression*» de la France, les rédacteurs ont retiré le terme «*héritage religieux*» de ce qu'ils édictent comme «*valeurs fondatrices de l'Union*», pour y substituer la formule «*patrimoine spirituel et moral*» qui ne fait pas illusion (voir à ce sujet la version en langue allemande dans *L'Anarcho* n°61).

Ce soubresaut, qu'on peut rêver être un sursaut laïque, est aussitôt qualifié de «*bourde au regard de la vérité historique*», de «*crispation laïcarde*», de «*grosse bêtise*». Le clergé s'exprime en l'occurrence par la voix du journaliste Jean-Claude Guillebaud (1), dans le bulletin paroissial «*Le Monde*», qui se demande si c'est l'effet d'un «*anticléricalisme de combat vaguement kitsch mais encore vivace dans certains courants de la gauche*». Il estime que cette décision relève de «*la haine des origines*» qui serait à «*l'origine de la haine*». La morgue de ce directeur de conscience va loin: il conclut en rappelant au Premier Ministre que le «*quinquennat sans Dieu*» lancé dans les années 30 par Lénine a débouché «*sur les persécutions que l'on sait*», amalgamant sans vergogne laïcité et stalinisme!

La laïcité est à l'évidence un obstacle majeur à la conception chrétienne (ou chrétienne selon Prévotel) de l'individu et du monde, et par conséquent un obstacle majeur à la construction de l'Europe du capital et du goupillon.

Il faut, bien entendu, éviter le piège de la définition d'une laïcité «*moderne*», «*ouverte*» ou «*renovée*». Car le même Guillebaud déjà cité définit la laïcité «*bien comprise*» comme «*le lieu du lien, un espace de tolérance, loin des intolérances et des batailles passées*». Comme il sied à tout directeur de conscience, il considère qu'il détient LA définition de la laïcité, laquelle consisterait donc en la cohabitation de communautés à caractères divers et même transverses: religieuses, de travail, sexuelles, ethniques, territoriales, etc... A l'intérieur de chacune de ces communautés juxtaposées, l'intolérance pourrait parfaitement régner à l'égard des autres. C'est la «*yougoslavisatio*» (c'est plus parlant pour les moins anciens que «*balkanisation*»), avec les conséquences que l'on sait.

Cette définition pulvérise l'acquis historique - certes imparfait mais tellement précieux - de la Nation, c'est-à-dire de la seule communauté qui vaille: la communauté libre d'individus libres. Faut-il rappeler que le principe de subsidiarité, défini en 1931 dans l'encyclique papale «*Quadragesimo anno*», et qui peut être résumé comme étant la recherche du plus bas niveau auquel une décision doit être mise en œuvre, est un principe hiérarchique, qui soumet l'action de la base à la décision du sommet. Il consacre l'autonomie, étymologiquement «*loi de soi-même*», c'est-à-dire la direction de soi mais sous tutelle, par exemple d'une communauté.

Avec la bénédiction des Cléricaux Fascistes du Travail, les entreprises se définissent dorénavant comme des «*communautés de travail*», où tout le monde est «*partenaire social*». Tout cela n'est rien d'autre que le

(1) Jean-Claude GUILLEBAUD est l'auteur d'un gros bouquin intitulé: «*La Refondation du Monde*». Seillières, tiens-toi bien!

corporatisme fasciste mussolinien ou vichyste. Le vaste détournement de la laïcité ainsi opéré, en vue de la soumission à une ou deux idéologies, trahit bel et bien une alliance à visée totalitaire.

Dans ce cadre, il n'y a pas de place pour la «loi par soi-même», c'est-à-dire pour la liberté de l'individu et pour l'indépendance des organisations libres d'individus libres.

Donc, à bas la calotte!

Yann PERROTTE.

---

## SAUVEUR L'AZURÉEN... «FRANCHOUILLARD» OU «EUROBÉAT»

Sauveur SORRENTINO, secrétaire de l'U.D.F.O. des Alpes Maritimes a adressé aux responsables des organisations confédérées dans la C.G.T.F.O. une lettre circulaire qui se conclut de la façon suivante:

*«Nous demandons de nous lire aux camarades qui dépendent de vos responsabilités syndicales...».*

Ainsi, le camarade SORRENTINO souhaite être lu par le maximum de militants. Nous ne pouvons, avec nos modestes moyens, qu'accéder à cette demande qui nous semble parfaitement légitime. Cela étant, faisons lui tout de même remarquer qu'on ne mesure pas l'importance d'une organisation syndicale à l'aune de l'importance de sa participation à une manifestation consensuelle et totalitaire ou, effectivement, l'appareil international néo-stalinien a fait la preuve qu'il surclassait celui des «syndicats» chrétiens eux aussi composés de «laïcs». Il n'est pas non plus interdit de penser que les dizaines de milliers de militants F.O. qui, le 7 octobre dernier, manifestaient à Charley, sont infiniment plus significatifs que la mauvaise humeur de quelques nostalgiques de Vichy et de la «Nouvelle Europe».

Il semblerait également que Sauveur Sorrentino estimerait que refuser de se faire les domestiques de Bruxelles en collaborant avec ceux qui, au nom d'une dérisoire «Europe Sociale», œuvrent à la destruction de notre code du travail, des statuts et de nos consentions, signifierait être un «franchouillard»... Soit, mais alors et s'il faut choisir, disons-le franchement: dans l'intérêt de la classe ouvrière, mieux vaut être un «franchouillard» qu'un «eurobéat».

Alexandre HÉBERT.

UDFO Alpes-Maritimes- Nice, le 11 décembre 2000

Destinataires :

Membres du Bureau Confédéral

Secrétaires généraux d'U.D.

Secrétaires généraux de fédérations

Chers(es) camarades,

*Vous voudrez bien reconnaître en préambule qu'il n'est pas dans nos habitudes de correspondre transversalement de la sorte, avec les structures de la C.G.T.F.O. Il faut une «Euro-manifestation» pour ce faire et, surtout, le fait que notre organisation soit passée lors du Sommet Européen qui s'est déroulé à Nice pour un ridicule petit groupement franchouillard, un pantin mou, un guignol, quoi...*

*Tout d'abord, notre U.D. remercie les U.D. et Fédérations F.O. qui ont tenu à participer à la manifestation de Nice le 6 décembre, placée sous l'égide de la Confédération Européenne des syndicats (C.E.S.) et qui, par leur présence, ont prouvé leur solidarité et leur discipline syndicale. Mais, de ces camarades-là, nous n'avons jamais douté et nous apprécions leur fraternité syndicaliste.*

*Ensuite, nous comprenons en partie les U.D. qui, faute de moyens, n'ont pas pu se déplacer en cette fin d'année. Oui, Nice est lointaine, elle est tout aussi lointaine lorsque les azuréens doivent se rendre à Paris ou ailleurs. Cela n'a pas empêché - par exemple - nos Amis de Lille, Toulouse, Paris et de l'Aveyron de venir au rendez-vous! Enfin et surtout, nous tenons à marquer notre colère face au sabotage orchestré ou*

accepté par ceux des nôtres siégeant à tous les échelons de la Confédération et qui, par leur absence, leur inertie et pis, par leur «incivisme syndical», ont contribué à ce que la C.G.T.F.O. passe pour un groupuscule agonisant au sein de l'Europe syndicale.

Il est certes plus aisé de donner des leçons de doctrine, et de théoriser au sein de nos instances que de montrer sa force et de crier ses convictions en présence des syndicalistes de toutes les centrales européennes. Qu'est-ce qui démontre la combativité d'un syndicat: une participation massive, organisée et vivante ou la chaise vide et les pantoufles? Mais, dites-nous, camarades, lorsque la C.E. confédérale, notre instance décisionnelle, vote favorablement pour participer à un mouvement de la plus grande ampleur, cette décision ne s'applique-t-elle pas à tous?

On est la démocratie interne, le CONTRAT que nous avons librement passé les uns avec les autres en adhérant à la C.G.T.F.O., si les militants beaux parleurs se comportent comme des hobereaux oublieux de l'avenue du Maine, une fois rentrés dans leurs donjons provinciaux? A quoi servent les décisions prises si elles ne valent pas pour les Privilégiés du «droit au refus»? A cause du comportement inacceptable des saboteurs et des inertes, l'euro-manifestation est devenue un rassemblement à la gloire de la C.G.T.; en effet, jusqu'au bout des discussions préparatoires, notre organisation s'est trouvée incapable de préciser le nombre de ses participants, ce qui l'a reléguée au sein du cortège, entre la C.F.D.T. et la C.F.T.C.

Pour les syndicalistes de toute l'Europe et à cause de la présence minimaliste de F.O., la seule force syndicale qui compte en France à présent, c'est la C.G.T. Ceux qui les ont aidé à entrer dans la C.E.S. avaient donc raison et nous allons nous isoler un peu plus encore. N'ayant plus besoin d'être poussés, nous tombons tous seuls.

Et la C.G.T. avait raison de nous brocarder dans les réunions préparatoires à la manifestation face à notre impossibilité à donner tout chiffrage prévisionnel: nous étions finalement poignée! Nous ne sommes plus des «artisans du syndicalisme» comme le développe Marc: pour les syndicats européens, nous devenons des «intérimaires» dont la C.E.S. ne reconnaît même plus le chef (cf. article «Nice-Matin»!)

Certes, comme l'a dit Marc Blondel qui n'y peut rien lui non plus, «le jour s'est de nouveau levé le lendemain» de cette déroute pour F.O., mais ce n'était pas le soleil d'Austerlitz: ce serait plutôt le début de la nuit boréale. Cela, l'UDFO 06 le refuse. Alors, quoique laïcs et fiers de l'être, nous, camarades de notre U.D. en colère qui avons tout préparé pour réussir votre fiasco, adressons à toutes et à tous les camarades cités en rubrique le quotidien local «Nice-Matin» (il tire à 300.000 exemplaires) qui a couvert la manifestation en «cadeau de Noël» et vous demandons de nous lire aux camarades qui dépendent de vos responsabilités syndicales.

Avec les salutations syndicalistes des azuréens confédérés à la C.G.T.F.O.

Pour la CA. de l'UDFO 06  
Le Secrétaire général,  
Sauveur SORRENTINO

-----

## LES FOSSOYEURS...

La gôche plurielle ne connaît décidément aucune limite à l'hypocrisie et au cynisme. En levant l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie, les néos socialistes ont démontré qu'ils ne reculaient devant aucune ignominie pour satisfaire aux exigences de la commission européenne. Cette dernière exigeait, sans plus de précision, que soit respecté le principe d'équité entre les hommes et les femmes. Les belges, pas si cons en l'occurrence que d'aucuns se plaisent à le dire, ont voté l'interdiction du travail de nuit pour les hommes. Nos braves députés français, quant à eux, ont fort bien interprété les désirs des technocrates de Bruxelles et se sont empressés de se coucher devant leurs maîtres, en bons subsidiaires qu'ils sont.

Ainsi, ces crapules n'ont pas hésité à abroger une loi sociale qui datait de 1892. A la guerre économique comme à la guerre économique! Les femmes peuvent maintenant crever sur des machines jour et nuit, elles sont enfin exploitées comme les hommes. Que les bonnes âmes se gardent bien de s'offusquer de la virulence de mes propos, oui, il s'agit bien d'une mesure criminelle. Toutes les études prouvent que les accidents du travail sont plus nombreux la nuit, du fait d'une baisse de la vigilance des travailleurs. Ces mêmes études nous apprennent que l'espérance de vie diminue en moyenne de 7 ans pour un travailleur de nuit par rapport à quelqu'un travaillant de jour. Rien de surprenant puisque les inspecteurs du travail relèvent

que le travail de nuit entraîne des troubles du sommeil et de la vigilance, des excès de poids, des troubles cardio-vasculaires, des désordres psychiques.

Pour masquer ces faits indiscutables, la télévision publique a pleinement fait son travail de propagande. Se sont succédés sur nos petits écrans les reportages sur des femmes qui, déjà travaillent de nuit. Toutes ont choisi librement cette situation et sont pleinement épanouies. Elles regagnent leurs pénates au petit matin et peuvent à loisir s'occuper de leurs enfants. On ne nous dit pas s'il leur arrive de dormir... Nos journalistes «*chiens de garde*» n'ont pas trouvé une seule femme qui travaille la nuit contre son plein gré, pas une qui soit épuisée par cette situation, aucune dont la vie de famille souffre de ces contraintes professionnelles. Si ce n'est la couleur, on pourrait se croire revenus au temps où les actualités chantaient les louanges du régime de Vichy.

Le parallèle ne s'arrête pas là, tout comme à cette époque de sinistre mémoire, certains n'ont aucune honte à collaborer avec le pouvoir établi. C'est ainsi que la CFDT s'est empressée de déclarer que l'interdiction du travail de nuit des femmes était «*une fiction juridique, une hypocrisie et un obstacle au droit des femmes à l'emploi et à l'égalité professionnelle*». Les gardes rouges voulaient rééduquer les intellectuels par le travail manuel, Notat, elle, pense émanciper les femmes par le travail de nuit!

Malheureusement, la régression sociale ne s'arrête pas là, le 5 décembre, l'Assemblée Nationale a voté une loi d'habilitation concernant pas moins de 50 directives européennes toutes plus réactionnaires les unes que les autres. Parmi elles, la directive 94/93 concerne la légalisation du travail des enfants dès l'âge de 13 ans. Voilà une sage décision qui ne manquera pas de contribuer à l'harmonie familiale puisque, dorénavant, toute la famille pourra se trouver réunie, de jour comme de nuit, à l'usine ou au bureau. Travail, Famille, Patrie!

Comment ne pas se rendre compte que c'est l'ensemble des droits sociaux, du code du travail, qui est détruit par pans entiers. La commission européenne et ses subsidiaires français, le gouvernement, le parlement croupion, le MEDEF et la CFDT sont les fossoyeurs de la civilisation. Si la classe ouvrière, à l'aide de ses organisations, de celles qui ont su rester indépendantes, ne réagit pas, nous évoluerons bientôt dans une société où l'exploitation des travailleurs n'aura aucune limite. Le XXI<sup>ème</sup> siècle dont rêvent les «*décideurs*» ressemble furieusement au XIX<sup>ème</sup> siècle, notre rêve, à nous, anarchistes, reste à inventer...

**Christophe BITAUD.**

-----

## **L'UNION EUROPÉENNE OU LA CONTRE-RÉVOLUTION...**

Les responsables politiques, les chefs d'État, poléminent sur le succès pour les uns, l'échec pour d'autres, du sommet de Nice, sur le bilan de la présidence française. Mais c'est avec une belle unanimité qu'ils ont adopté «*la Charte Européenne des droits fondamentaux*», texte tout-à-fait réactionnaire qui confirme largement l'orientation chrétienne des institutions européennes: 52 articles sans mentionner une seule fois le mot «*laïcité*», pour n'employer que deux fois l'expression «*droits de l'homme*», sept fois celle de «*citoyen*», mais 32 fois celle des «*droits de la personne*», c'est une indication précise sur l'économie générale d'un texte! Il ne s'agit pas d'une vaine querelle sémantique! Il s'agit de cette «*personne*», dont Emmanuel Mounier (entre autres) nous rappelle qu'elle «*ne croit qu'en se purifiant incessamment de l'individu qui est en elle*». Cet «*individu*», exécré par toutes les églises, cet individualisme, qui toujours selon MOUNIER, ses fidèles et ses continuateurs est:

*«un système de mœurs, de sentiments, d'idées et d'institutions qui organise l'individu sur ses attitudes d'isolement et de défense. Il fut l'idéologie et la structure dominante de la société bourgeoise occidentale entre le XVIII<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle. Un homme abstrait, sans attaches ni communautés naturelles, dieu souverain au cœur d'une liberté sans direction ni mesure, tournant vers autrui la méfiance, le calcul, et la revendication, des institutions réduites à assurer le non empiétement de ces égoïsmes, ou leurs meilleurs rendements par l'association réduite au profit; tel est le régime de la civilisation qui agonise sous nos yeux, un des plus pauvre que l'histoire eut connue».*

C'est une condamnation sans appel, constamment renouvelée par les Églises et plus particulièrement la catholique, de la philosophie des lumières, de la période révolutionnaire qui s'ouvre en 1789.

A l'individu, au citoyen, armé de sa raison, instruit, définissant lui-même ses choix, utilisant pleinement sa liberté de conscience, ne recourant à aucune transcendance, on oppose la «*personne humaine*» qui, selon l'Église, ne se conçoit que comme simple partie d'un tout, enserrée sans sa «*communauté naturelle*», tributaire de celle-ci, dont elle exécute subsidiairement la finalité.

C'est cette orientation qu'organisent les traités européens, confirmée par la Charte proclamée à Nice.

L'Europe des régions, l'organisation communautariste de la société, le corporatisme comme moyen de réguler les rapports sociaux en «*transcendant*» la lutte des classes, c'est la revanche de ceux qui n'ont jamais accepté 1789-93.

Pierre Propotkine, dans son ouvrage magistral «*La grande Révolution*», écrivait très justement en 1909:

*«Deux grandes conquêtes caractérisent en effet le siècle qui s'est écoulé depuis 1789-1793. L'une et l'autre ont leur origine dans la Révolution française, qui reprit pour son compte l'œuvre de la Révolution anglaise, en l'élargissant et en la vivifiant de tout le progrès accompli depuis que la bourgeoisie anglaise avait décapité son roi et transféré le pouvoir aux mains du Parlement.*

*Ces deux grandes conquêtes sont l'abolition du servage et l'abolition du pouvoir absolu, qui ont conféré à l'individu des libertés personnelles dont le serf et le sujet du roi n'osaient rêver et qui ont amené, en même temps, le développement de la bourgeoisie et du régime capitaliste. Elles représentent l'œuvre principale du XIX<sup>ème</sup> siècle, commencée en France en 1789 et se répandant lentement sur l'Europe dans le courant du siècle que nous venons de traverser».*

L'Église n'a jamais admis comme irréversible cette situation.

Lacordaire rappelait que: «*l'État n'a pas le droit de méconnaître les communautés naturelles qui constituent le milieu naturel et que réalise socialement la personne*».

C'est cela qui tente aujourd'hui de se réinstaller. C'est cette Contre-Révolution qui est en marche et à laquelle il faut s'opposer avec force et vigueur.

Ceux qui sont enclins à trouver des circonstances atténuantes au gouvernement, voire à lui conférer un certain courage politique, pour avoir fait remplacer le mot «*religieux*» par «*spirituel*», ne nous ferons pas oublier que le texte de la Charte est foncièrement d'essence chrétienne et fait la part belle à la doctrine sociale de l'Église.

Le Premier Ministre peut se déclarer «*protestant-athée*»... et faire voter en son temps la loi qui permet le prosélytisme religieux à l'école!

Les Ministres de la gauche plurielle peuvent, main sur le cœur et trémolos dans la voix, affirmer fidélité à la démocratie, cela ne les empêche pas, toute honte bue, d'approuver sans murmurer la Charte et son article 52/2 qui nous rappelle que:

*«Les droits reconnus par la présente charte qui trouvent leurs fondements dans les traités communautaires ou dans le traité sur l'Union Européenne, s'exercent dans les conditions et limites définis par ceux-ci».*

A quoi il convient d'ajouter qu'il est clairement signifié, à plusieurs reprises, que les articles de la Charte s'appliquent «*conformément au droit communautaire*», dont nous savons tous qu'il se substitue et s'impose dans tous les cas, au droit national.

Dans ces conditions, ce gouvernement comme ceux qui l'ont précédé, et ceux qui lui succéderont, en sont réduits à jouer le rôle d'exécutants subsidiaires Ils ne le font pas à leur corps défendant. Ils l'ont voulu ainsi. Ils n'ont aucune excuse.

Toutes les associations, organisations, partis, tous les mouvements, syndicats, tous les responsables politiques, à quelques niveaux qu'ils soient, qui s'inscrivent dans la logique des institutions européennes, ou qui, au nom du moindre mal, prétendent y apporter des critiques correctives de l'intérieur, tous ceux qui ne remettent pas (ou plus) en cause fondamentalement ces institutions, participent, qu'ils le veuillent ou non, à leur pérennité, autrement dit à l'instauration d'un ordre corporatiste, donc totalitaire.

Le syndicalisme ouvrier, s'il veut rester indépendant, c'est-à-dire conserver intactes toutes ses potentia-

lités d'interventions directes, y compris par la négociation (qui est un moyen, parmi d'autres, de la lutte des classes) ne peut pas accepter de cautionner si peu que se soit cette construction européenne.

Nous sommes en présence d'institution qui, parce qu'elles tournent le dos à la démocratie par délégation, à la séparation des pouvoirs, à la pratique conventionnelle authentique, sont taillées sur mesure pour toutes les formes de déréglementations, de démantèlement des services publics, de la laïcité institutionnelle, exigées par un système économique dont l'objectif est plus que jamais d'obtenir à n'importe quel prix la baisse du coût du travail.

Nous ne pouvons ni nous y intégrer, ni composer avec elles, ni les laisser faire. Il faut les combattre pour ce qu'elles sont: le plus grand adversaire que le syndicalisme ouvrier, indépendant, de classe, ait connu depuis longtemps.

**Jo SALAMERO.**

---

## EN VRAC...

### DU MÉCHANT PRION

Ma grand-mère paternelle, paysanne devenue femme de ménage, avait l'habitude de me dire quand j'étais gamin: «*Marc, la bêtise humaine est immesurable!*». Petit con qui sait tout, je lui répondais: «*Man Vieux, il faut dire incommensurable*». A part son erreur sémantique, elle avait pourtant raison: la connerie humaine n'a pas de bornes.

Regarde cette histoire de vache folle: pour commencer, on fait avaler à des bovins, habituellement herbivores, des farines de viande d'ovins dont certains sont morts de la «*tremblante*», selon le dogme que n'est pas transmissible d'une espèce à l'autre quelque chose dont on ne sait pas trop de quoi il s'agit. Certains bovins deviennent «*fous*» et on inclut leurs cadavres dans les farines dont on va nourrir leurs autres frères et sœurs bovins. L'argument du dogme ne tient déjà plus, mais le capitalisme s'en fout.

Entre temps, on a découvert l'agent qui transmet la maladie: un prion «*malfaisant*» (parce qu'il y en a qui ne présentent aucun danger). Il ne s'agit pas d'une bactérie, ni même d'un virus - ni même d'un gène -, mais d'une simple grosse molécule organique qui a la propriété néfaste de ne pas être détruite à des températures inférieures à 130-135°C. Décidément, le capitalisme déteste «*chauffer*», quelles qu'en puissent être les conséquences.

Car le satanique prion se transmet à l'homme par ingestion et peut induire, à n'importe quel âge, une variante d'une maladie de la vieillesse dite de Creutzfeld-Jacob (chiche que Le Pen ou son clone vont nous sortir un jour que c'est encore un coup du «*lobby juif*»).

La Ministre de la Santé, pataugeant dans la bouse de vaches folles, balance des prévisions très pessimistes, aussitôt reprises par tous les journalistes pour qui le «*devoir d'informer*» consiste surtout à annoncer des catastrophes. D'où la panique du bon populo. Première conséquence: on change de viande ou on préfère du poisson. Gaffe! les cochons et les poulets industriels, ainsi que les truites et saumons d'élevage sont aussi nourris avec ces foutues farines animales qui contiennent le méchant prion. Mais le bon populo a généralement des fins de mois difficiles, il gère sa panique comme il peut.

### DE LA BOUFFE DITE «BIO»

Ceux qui en ont les moyens peuvent se payer de la bouffe dite «*bio*» où les bovins, porcins, ovins, caprins, volailles et poissons ne consomment pas de nourritures à prions malfaisants. Mais c'est plutôt plus cher, la productivité étant volontairement plus faible. En franchouillard ultramoderne c'est ce qu'on peut appeler la «*bouffe à deux vitesses*». Les moins friqués peuvent crever séniles en pleine jeunesse.

Mais revenons à la sémantique. L'erreur de ma grand-mère était celle d'une brave paysanne née à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle qu'on avait envoyée garder les vaches pas folles avant qu'elle ait eu le temps de passer le certificat d'études. En revanche, la dénomination «*bouffe bio*» n'est pas le produit d'une ignorance, mais d'une manipulation. «*Bio*», c'est l'abréviation de «*biologique*». On qualifie ainsi en agriculture les produits végétaux ou animaux qui sont obtenus sans utilisation de produits industriels. Pourquoi pas? On a ainsi des chances que ces produits soient plus sains. Mais pourquoi les qualifier de «*biologiques*»? L'assimilation

d'engrais industriels par des plantes ou de farines carnées par des animaux, se fait selon un processus éminemment biologique, ni plus ni moins biologique que le processus d'assimilation d'engrais non industriels par les plantes, ou par les animaux de nourritures qui ne sont pas des produits industriels.

La qualification de «*biologique*» décernée aux aliments non issus de produits industriels est donc une arnaque sémantique, c'est-à-dire une manipulation (pas génétique, celle-là): il s'agit de faire entrer dans la tête des consommateurs l'idée que «*si c'est biologique, c'est bon*»; du même genre que «*si c'est écologique, c'est bien*». La sémantique est généralement à la base de toutes les manipulations. Et quand on y ajoute la peste émotionnelle, bonjour les dégâts!

Mais, direz-vous, il y a des labels «*produit biologique*» décernés par les autorités de la République. Ben voyons! La secte écologiste a appris à faire pression sur les énarques des cabinets ministériels dont certains ne savent rien lui refuser. Or, qu'est-ce qu'un énarque? Quelqu'un/quelqu'une à qui on a appris à servir l'État en ayant le culot de prendre des décisions dans des domaines dont il/elle ne connaît rien.

J'en vois d'ici qui vont m'accuser de paranoïser en invoquant la thèse du complot. Quel complot? Il n'y a aucun complot. Il n'y a que le fonctionnement simple et naturel de l'incommensurable connerie humaine. Heureusement que dans cette foutue espèce, il en existe quelques uns qui sont moins cons que les autres. Notamment, qui se méfient aussi de la bouffe dite «*bio*», surtout depuis l'augmentation brutale de la demande, situation qui, en régime capitaliste, favorise l'éclosion d'escrocs en tous genres, donc d'arnaqueurs au second degré. Amusant. Et puis, même si cette bouffe qualifiée, à tort de «*biologique*» est saine quand elle est produite honnêtement, elle peut n'être pas fameuse d'un point de vue gastronomique... La santé et les papilles sont indépendantes, elles peuvent conduire à des choix antagonistes. Jusqu'à quel niveau de plaisir risquer sa santé? N'est-ce pas docteur Faust?

## VIVE LA PUB!

On peut être publiphobe et apprécier les rares moments où une pub peut faire preuve d'intelligence dans l'humour. Par exemple, celle où cette marque de voiture singe le snobisme du business-art en montrant les œuvres d'un peintre triste qui a changé de véhicule. Par exemple, encore celle où un père aimant dépeint à son fils tous les malheurs qui vont tomber sur la famille s'il tient vraiment à se faire offrir un téléphone portable. Mais la meilleure du moment, c'est celle où une marque de produits sanitaires. Non! c'est pas comme ça qu'il faut la raconter.

Vous vous souvenez de la campagne de Mitterrand en 1981, dirigée par un publiciste qui se prend pour un philosophe, notamment de cette affiche montrant un village de la France profonde frileusement serré autour de son clocher sous le slogan: «*La force tranquille*». Et bien, la marque dont on cause ci-dessus a détourné le slogan pour un produit d'entretien des fosses septiques: «*La fosse tranquille*». Sic transit gloria mundi.

Enfin, tranquille la fosse? Papamadit doit avoir des doutes sur cette tranquillité.

**Marc PRÉVÔTEL.**

-----

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»  
19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé  
Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.  
Verser à: Mme PESTEL-HÉBERT - CCP 515-14 C Nantes  
Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste  
Directeur de publication: Alexandre HÉBERT

-----